

**Concerne : Demande de crédit pour la réfection des routes et chemins 2022 (N° ES 9-2022-36)**

Mesdames, Messieurs,

Réunis en séances ordinaires les 21 juin et 25 août 2022, les membres de la commission « Economie et Sécurité » ont examiné la demande de crédit pour la réfection des chemins 2022.

La demande de crédit a été examinée par les commissaires et une visite de certains chemins a été réalisée, afin de prendre toute la mesure des travaux demandés. Elle se montait initialement à CHF 290'000.00 TTC, comprenant des gros travaux routiers, des travaux d'entretien des chemins et des autres frais : traitement des hydrocarbures HAP, réhabilitation de grilles, cunettes et caniveaux, rebouchages de trous et divers imprévus pouvant survenir sur n'importe quelle route.

Lors de la visite des chemins, il est expliqué que les services techniques envisagent de nouvelles procédures de travaux (bandes de roulement), lesquelles seront prévues pour certains chemins agricoles fréquemment mis à contribution et afin d'éviter des réfections trop fréquentes.

Une commissaire revient sur les travaux du chemin du Lagnon. Il est rappelé que lors de la précédente présentation de ces travaux, certains commissaires souhaitaient qu'il soit envisagé toutes les solutions possibles afin de réduire la circulation de transit sur ce chemin. Ce dernier est notamment utilisé par des poids lourds pour les besoins agricoles (ferme Graf) et pour l'Hôpital de Loëx. Il n'est donc pas envisageable d'en interdire l'accès. Il est formellement requis d'adresser une demande au service cantonal des routes afin de voir ce qui pourrait être légalement mis en place. Dans l'attente de cette prise de position, la commissaire demande de retirer ces travaux de la demande de crédit, soit un montant de CHF 29'025.00 HT. Ce retrait est accepté par 4 voix (pour) et refusé par 3 voix (contre).

Le montant de la demande de crédit corrigée s'élève désormais à CHF 259'000.00 TTC.

Partie A – Gros travaux d'entretien routier, notamment :

***Chemin des Oulaines, Chemin du Loup, Avenue de Cavoitanne, Chemin des Côtes***

Partie B - Travaux d'entretien des chemins, notamment :

***Chemin des Tiolires, Bois du Bois des Mouilles, les chemins de Chante-Merle, de l'Espagne, des Fonds, de la Douane, du Loup, des Bullets des Moraines et le chemin Borbaz.***

Les commissaires ont reçu des explications détaillées sur la demande de crédit. Ils ont pu poser toutes leurs questions et – notamment lors de la visite – des commentaires et appréciations

techniques ont pu être faites sur l'état des routes et chemins visités. Ils prennent acte des modifications apportées à la demande de crédit initiale.

Il ressort des discussions que les commissaires vous recommandent,

**Par 7 voix pour (7 membres présents)**

D'accepter la demande de crédit N° ES 9-2022-36 pour la réfection des routes et chemins 2022

d'un montant total de **TTC CHF 259'000.00**

Sous réserves d'un montant à charge de la commune de Laconnex estimé à CHF 4'874.10 TTC quant à leur participation pour moitié dans les travaux du chemin de la Douane.

Bernex, le 27 août 2022

La rapportrice  
Ariane Chassot